L'Actu

Novembre 2023

Saint Étienne de Montluc

L'image à la Une

Mardi 17 octobre, Rémy Nicoleau accueillait les stéphanois de plus de 70 ans pour le traditionnel Repas des Aînés. Près de 330 convives étaient réunis pour partager ce moment de fête et de convivialité. Dans son mot d'accueil, le Maire a évoqué les projets de la commune et rappelé que Saint Étienne de Montluc était une ville, où il faisait bon vieillir. Et pour exemple la Résidence Le Sillon était en fête en cette fin d'été ?

En effet, les 8 septembre et 10 octobre derniers, l'établissement a eu l'occasion de célébrer les 100 ans de Mesdames Mercère et Bachelier. Entourées de leurs familles, du personnel et des résidents de l'EHPAD et d'élus municipaux, elles ont fêté cette nouvelle étape de leur vie. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Espaces verts : taille des arbres en têtard au Pré Petit

La taille en têtard consiste à tailler le tronc d'un arbre à quelques mètres de haut dans son jeune âge. Dès lors, des rejets se forment qui seront sélectionnés et régulièrement taillés à leur base, afin de former un grossissement de la tête du tronc. Cette pratique ancestrale en voie de disparition permet de conserver un patrimoine et un savoir-faire utiles aux projets d'aménagements paysagers modernes.

L'entretien par cette pratique, dans le parc du Pré Petit par exemple, permet d'héberger et de renforcer les populations d'insectes présents sur le site.

Les agents du service des Espaces Verts vont sélectionner sur la commune les sujets permettant la mise en place de cette pratique et entrer en phase d'expérimentation à compter du mois de novembre 2023.

Édito

ÉVELYNE LE QUENVEN
Adjointe déléguée
au développement durable
et aux moblités

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Dans le cadre du schéma global sur les mobilités actives, la commune a décidé de mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer la qualité de vie dans notre ville. L'une des premières actions retenue concerne la rue Lamennais. Il s'agit de la création d'un itinéraire apaisé et sécurisé reliant le centre bourg au secteur de la Guerche (écoles, équipements sportifs, salle culturelle, Pré Petit…). Cette initiative illustre notre engagement en faveur des mobilités et de l'environnement.

Par ailleurs, la parc du Pré Petit sera accessible courant 2024 par la route du Temple avec l'aménagement d'une entrée Nord. Cette nouvelle voie facilitera l'accès à cet espace vert de 11 hectares, lieu de détente et de loisirs.

Le travail engagé sur le plan de mobilité communautaire Estuaire et Sillon permet d'améliorer les temps de trajet de nos lycéens. Ainsi, la modification des circuits de car réduit de façons significative la durée de transport des élèves. Ceux-ci bénéficient désormais d'une réduction de 15 min le matin et de 40 min le soir.

La commune de Saint-Étienne de Montluc s'engage résolument dans la transition énergétique. Dans ce contexte, nous mettons en œuvre le décret tertiaire, qui vise à réduire les consommations d'énergie des bâtiments publics de plus de 1 000 m^2. L'objectif est une réduction d'au moins 40% des consommations d'ici 2030 par rapport à l'année de référence, 2018. Plusieurs projets sont en cours, notamment des travaux d'isolation à la Salle des Loisirs, des études pour les salles du Manoir, de l'Hôtel de Ville, et pour l'école de la Guerche. De plus, nous modernisons progressivement l'éclairage des bâtiments municipaux en les remplaçant par des LED réduisant ainsi nos consommations d'énergie.

La renaturation du cimetière est engagée. Ce projet vise à créer un espace plus respectueux de l'environnement. Nous privilégions ainsi la plantation de vivaces et de plantes nécessitant moins d'entretien et économes en eau. De plus, les agents des espaces verts expérimentent des nouvelles techniques afin de ne plus utiliser des produits phytosanitaires. Durant cette période de transition, nous comptons sur votre compréhension face à ces évolutions de pratiques.

Fidèle à notre engagement pour faire de Saint-Étienne de Montluc une ville agréable, nous continuerons à œuvrer pour une commune où il fait bon « vivre, grandir et vieillir ensemble ».

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ STÉPHANOISE SUR

www.st-etienne-montluc.net

@VilleSaintEtiennedeMontluc

Rentrée scolaire 2024 : les modalités de la rentrée se précisent

Lors de la séance du 21 septembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place d'une sectorisation géographique et de son règlement intérieur pour l'inscription des enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune (école de la Guerche et école de la Chênaie).

Cette sectorisation a été travaillée en lien avec les services de l'Éducation nationale, des équipes enseignantes, de représentants de la Région (en charge des transports scolaires) et de la CCES ainsi que les représentants des parents d'élèves et des conseils d'école.

La question des rythmes scolaires a donné lieu en fin d'année à une étude auprès des parents d'élèves. 361 questionnaires ont été retournés (sur les 428 distribués). Le résultats de cette enquête sera présenté aux Conseils d'écoles avant d'être mis en débat au Conseil Municipal.

Mühlhausen a accueilli l'œuvre offerte

À l'occasion des 30 ans du jumelage Franco-allemand de la commune, la Ville avait offert à ses homologues une œuvre réalisée par Laurent Cadillac. Celle-ci est arrivée à Mühlhausen et a été inaugurée en présence de Jens Spanberger, Maire, et de Loïc Colas, président du Comité de Jumelage de Saint Étienne de Montluc, et des habitants de Mühlhausen.

Pass Culture pour la Saison culturelle

Les jeunes de 18 ans, bénéficiant du pass Culture peuvent l'utiliser pour réserver leurs places et assister aux spectacles de la Saison culturelle.

pass Culture

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : la demande la Ville rejetée

Demandée par la commune en octobre 2022, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « *pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols* » pour l'année 2022, a été rejetée. Vous pouvez retrouver cet arrêté au Journal Officiel de la République Française.

Petites villes de demain : Dernière ligne droite pour le dispositif Denormandie

Dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain*, la ville de Saint Étienne de Montluc et la CCES mettent en lumière le dispositif « Denormandie ». Jusqu'au 31 décembre 2023, ce dispositif poursuit un double objectif : inciter la rénovation de logements anciens, et soutenir les opérations de revitalisation du territoire. Il propose aux investisseurs dans l'immobilier ancien de profiter d'une réduction d'impôt pouvant atteindre 63 000€. Pour y accéder, des travaux d'amélioration dans un logement ancien en vue de le louer pour une période d'au moins 6 ans doivent être réalisés. Pour bénéficier de ce dispositif, il est nécessaire de répondre à plusieurs conditions :

Emplacement : Le logement à réhabiliter doit se trouver dans une ville inscrite au programme « Action Cœur de Ville » (comme Saint Étienne de Montluc).

Travaux : L'investisseur devra réaliser des travaux pour un montant correspondant au minimum à 25 % du coût total de l'investissement, celui-ci étant retenu dans la limite de 300 000 €.

Mise en location : Une fois le logement réhabilité, le propriétaire doit s'engager à louer son bien nu en tant que résidence principale pendant une période de 6, 9 ou 12 ans.

Loyer : Le loyer sera soumis à un plafond calculé en fonction de la surface du logement et de la zone dans laquelle il se situe.

Pour plus d'information et de renseignements, vous pouvez consulter le site internet : economie.gouv.fr

Expression du groupe minoritaire

OSONS L'AVENIR POUR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC

QUELLE COUVERTURE MÉDICALE DANS NOTRE COMMUNE ?

Depuis quelques mois, le répondeur du cabinet médical du boulevard de Verdun, qui concentre la majorité des médecins de notre commune, annonce que **les médecins ne prennent plus de nouveaux patients**. La situation mérite notre attention.

Entre 2014 et 2020 la population de Saint-Étienne de Montluc a augmenté de 2% atteignant 7578 habitants (données INSEE). La projection, à augmentation constante, donne pour **2023 une population de 8042 Stéphanois et Stéphanoises**.

Le recoupement des données disponibles montre que **le nombre de médecins généralistes entre 2014 et aujourd'hui n'a guère évolué**.

La DRESS* a créé un indicateur, l'APL (accessibilité potentielle localisée) qui mesure l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à l'échelon communal. Appliqué aux médecins généralistes de moins de 62 ans pour Saint-Étienne de Montluc **l'indicateur était de 2,7 en 2020**. Cela signifie pour les Stéphanois et Stéphanoises, en 2020, une potentialité de 2,7 consultations par an et par habitant. **La moyenne française était de 3,9, celle de la Loire atlantique de 3,7**.

Bien sûr, il y a le projet du cabinet médical du pôle gare ... Mais dans quel délai ?

Or, **la commune peut favoriser l'installation de nouveaux médecins.** Nous sommes une commune attractive et les remplaçants actuels des médecins stéphanois pourraient à l'évidence être candidats. Il suffit de s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs : promouvoir la commune, améliorer ou contribuer à l'amélioration des infrastructures médicales, faciliter l'accès au logement, collaborer avec l'ARS pour élaborer des incitations spécifiques, se rapprocher des réseaux des professionnels de santé, introduire la télémédecine pour des actes simples ...

**Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques*

Vos commentaires / vos questions :

elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

https://pour-saintetienne2020.fr/

Facebook : @osonsavenir

Judith LERAY

Olivier LABARRE

Céline PETETIN

Olivier GEFFRAY

Régine CASSIN

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Coordination éditoriale :** Michèle VANDEN BRUGGE • **Rédaction :** service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression :** OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 700 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

État-Civil

Naissances

Victoire Bordais
Arthur Dumoulin
Léonie Bisson
Victor Dejoie Mirgon
Naïm Amekhfi
Assia Ameur-Ameur
Joachim Notais

Mariage

Céleste Rabaud
et Kévin Voisinne

Nicolas Godec
et Estelle Charrier

Bruno Lachuer
et Michèle Vanden Brugge

Thomas Kervévant
et Pauline Giron

Benoît Perrault
et Amandine Lainé

Décès

Jean Breau
Marguerite Launay
Richard Tock

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune ?

Retrouvez sur le site internet de la commune toutes les démarches et les délais pour relayer vos informations sur les supports de communication municipaux.

Dîner spectacle

Samedi 4 Novembre,
à partir de 19h,
Espace Montluc

Le Comité des fêtes organise un dîner spectacle cabaret animé par Spectacle Deville, suivi d'une soirée dansante. 35€ par personne (menu enfant jusqu'à 12 ans : 15€)

Réservation auprès du Comité des fêtes au 06 79 84 81 18 et par mail à l'adresse : contact@fetedesjonquilles44.com

Contact
Comité des fêtes
www.fetedesjonquilles44.com

Exposition annuelle des peintres de l'alsem

18, 19, 25 et 26 novembre, de 10h30 à 18h
Salle des Loisirs

Vous êtes invités à la 35ème exposition des peintres de l'Amicale laïque de Saint Étienne de Montluc. Le peintre sautronnais Dominique Prévost en sera l'invité d'honneur. Ses huiles abstraites aux couleurs intenses, mêlant irréel et figuratif sont une invitation à un parcours émotionnel entre l'artiste et le spectateur.

Exposition ouverte à tous, entrée gratuite

Contact
alsem.peinture.art@gmail.com

Bienvenue aux nouveaux stéphanois

Vendredi 24 novembre,
à 19h, à l'Espace Montluc

La commune organise une soirée d'accueil des nouveaux stéphanois. Rémy Nicoleau et le Conseil Municipal présenteront la commune, son patrimoine, son fonctionnement, ses services, infrastructures et ses projets.

Ce temps d'information sera suivi d'un temps d'échanges et de convivialité avec les élus de la commune et les habitants arrivés récemment.

Les néo-Stéphanois, arrivés à Saint Étienne de Montluc au cours des deux dernières années qui souhaitent participer à cette soirée, sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie, **avant le 10 novembre.**

Contact
Mairie de Saint Étienne de Montluc
02 40 86 80 26

Agenda

Dîner spectacle
Samedi 4 novembre,
à 19h, Espace Montluc
Comité des fêtes de Saint Étienne de Montluc

Conseil Communautaire
Jeudi 9 novembre,
Cordemais,
Communauté de communes Estuaire et Sillon

Commémoration du 11 novembre
Samedi 11 novembre,
à 10h15, Place de la Mairie
Mairie de Saint Étienne de Montluc

Exposez vos talents
Samedi 11 et dimanche 12 novembre,
de 10h à 12h et de 14h à 18h, Espace Montluc
Mairie de Saint Étienne de Montluc

Don du Sang
Jeudi 16 novembre,
Espace Montluc
Amicale des donneurs de sang

Assemblée Générale du Comité de Jumelage
Vendredi 17 novembre,
à 20h15, Salle Marguerite Duras
Comité de Jumelage et des relations extérieures

Exposition annuelle des peintres de l'ALSEM
Les 18, 19, 25 et 26 novembre,
Salle des Loisirs
ALSEM Peinture d'Art

Atelier d'écriture
Samedi 18 novembre,
à 10h, à la Bibliothèque
Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

SERD : La Terre est bleue comme une carotte
Dimanche 19 novembre,
à 16h, Salle Malraux
Mairie de Saint Étienne de Montluc

Accueil des nouveaux stéphanois
Vendredi 24 novembre,
à 19h, Espace Montluc
Mairie de Saint Étienne de Montluc

Réunion publique PLUi
Mardi 28 novembre,
20h, Espace Montluc,
Communauté de communes Estuaire et Sillon

Conseil municipal
Mardi 29 novembre,
à 20h, Salle du Conseil
Mairie de Saint Étienne de Montluc

Marché de Noël
2 et 3 décembre,
Centre-bourg
Noël sur les Étoiles

Conseil Communautaire
Jeudi 7 décembre,
Communauté de communes Estuaire et Sillon